

Guide de réalisation, de présentation et d'évaluation du mémoire à l'ILFOMER

I- Introduction générale

Ce document propose un cadre de référence pour la réalisation du mémoire de fin d'étude au sein de l'ILFOMER. Les objectifs poursuivis sont l'harmonisation des mémoires des sciences de la réadaptation et une meilleure identification de notre institut sur le plan national et international. Ce guide vise également à renforcer la reconnaissance académique des travaux réalisés par les étudiants en les alignant sur les standards scientifiques internationaux. Il met également un accent particulier sur l'ancrage professionnel du mémoire, soulignant l'importance de la réflexion sur les pratiques cliniques et la valorisation des connaissances acquises à travers une démarche scientifique rigoureuse.

Ce cadre de référence accompagne les étudiants dans la structuration et la rédaction de leur mémoire afin qu'ils satisfassent aux exigences de leurs filières respectives et au projet institutionnel de l'ILFOMER. Ce document s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, intégrant les évolutions pédagogiques et méthodologiques propres à la recherche en sciences de la réadaptation. Il constitue ainsi un référentiel commun pour les étudiants et leurs encadrants, garantissant une homogénéité dans l'évaluation des travaux.

À l'ILFOMER, les mémoires sont régis par le référentiel de formation de chaque filière (Annexe 1) et par le projet institutionnel de l'établissement. Dans le cadre de l'axe recherche et innovation du projet institutionnel, nous proposons une formation à et par la recherche plus approfondie afin de favoriser la réflexivité de nos étudiants dans leurs futures pratiques professionnelles. Les arrêtés ministériels posent le cadre des attendus du mémoire (méthodologie de la recherche, soutenance, etc.), tandis que le projet institutionnel prend en compte les réformes et les opportunités d'évolution des formations.

II- Objectifs du mémoire

Le mémoire de fin d'études doit permettre à l'étudiant de :

- S'initier à la production scientifique et développer sa capacité à rédiger un contenu scientifique rigoureux, en respectant les standards académiques et en intégrant une approche méthodologique rigoureuse.
- Développer un raisonnement critique et analytique à travers la confrontation des idées et des données scientifiques, en identifiant les sources pertinentes et en construisant une argumentation fondée.
- Appliquer une démarche de recherche structurée et adaptée, en sélectionnant une méthodologie appropriée et en suivant une progression logique.
- Présenter et argumenter son travail lors de la soutenance, en mettant en valeur ses résultats, en défendant ses choix et en répondant aux interrogations du jury avec clarté et précision.

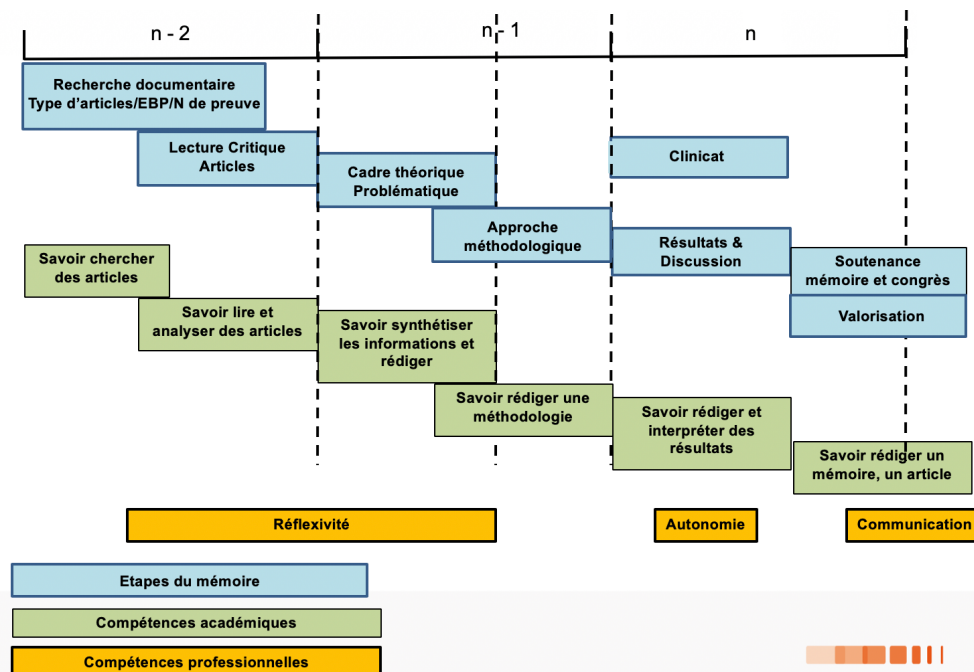
III- Démarche générale, organisation de la méthodologie de recherche et du tableau de bord

La réalisation du mémoire s'appuie sur les unités d'enseignement (UE) de méthodologie de la recherche et/ou du mémoire, mais peut également être intégrée à d'autres UE, notamment techniques, professionnelles et optionnelles. Cette approche favorise une articulation entre théorie et pratique, permettant aux étudiants d'ancrer leur travail de recherche dans une dynamique professionnalisante.

Les UE de méthodologie jouent un rôle fondamental dans le développement des compétences académiques et professionnelles des étudiants en sciences de la réadaptation. Elles permettent notamment de (Figure 1) :

- Acquérir une capacité de recherche documentaire approfondie, incluant la sélection, l'analyse et la synthèse de sources scientifiques.
- Développer un raisonnement critique en apprenant à confronter les idées et à structurer une argumentation fondée sur la littérature existante.
- Élaborer un rationnel scientifique rigoureux à travers la lecture critique d'articles et la formulation d'une problématique pertinente.
- Concevoir et mettre en œuvre un travail d'initiation à la recherche en choisissant une méthodologie adaptée et validée scientifiquement.
- Valoriser le travail scientifique par une rédaction claire, structurée et conforme aux normes académiques en vigueur.

Figure 1. Les compétences attendues en lien avec le mémoire de fin d'étude pour les différentes filières de l'ILFOMER



n : année

Tableau de bord et suivi du travail

Un suivi méthodique et structuré du travail de recherche est essentiel pour garantir la progression de l'étudiant et la qualité du mémoire. Pour cela, chaque étudiant doit utiliser un tableau de bord permettant de valider chaque étape clé du projet. Ce tableau de bord, conçu et adapté par chaque filière, joue un rôle central dans l'accompagnement pédagogique et le suivi individualisé.

- **Outils de suivi** : Le format du tableau de bord varie en fonction des besoins et des contraintes de chaque filière. Il peut être disponible sous format numérique (plateformes collaboratives, logiciels de gestion de projet) ou sous format papier.
- **Validation des étapes** : Chaque phase importante du mémoire (définition de la problématique, revue de littérature, choix méthodologique, collecte et analyse des données, rédaction) doit être validée par l'équipe encadrante.
- **Rôle des encadrants** : Les responsables des UE de méthodologie et les directeurs de mémoire utilisent ce tableau de bord comme un outil d'évaluation formative pour guider l'étudiant dans ses choix et son organisation.

Ce suivi structuré favorise un encadrement efficace, permet d'anticiper d'éventuelles difficultés et garantit l'aboutissement du mémoire dans les délais impartis.

IV- Les différents acteurs de l'encadrement de l'étudiant

Le directeur du mémoire

L'encadrement d'un étudiant est assuré par un seul directeur de mémoire, qui peut être un membre de l'équipe pédagogique (formateur professionnel, universitaire) ou une personne extérieure agréée par l'équipe pédagogique. Cette supervision individualisée garantit un suivi optimal et adapté aux besoins de l'étudiant. Afin d'assurer une meilleure coordination des échanges, les co-directions sont interdites tout au long du processus de recherche.

Le directeur de mémoire joue un rôle clé dans l'accompagnement de l'étudiant tout au long du processus de recherche. Ses missions incluent :

- Aider l'étudiant à définir et structurer son objet d'étude en fonction de son thème de mémoire.
- Fournir des conseils méthodologiques et scientifiques adaptés au type de recherche engagé.
- Veiller au respect des principes éthiques et de protection des données.
- Assister l'étudiant dans la préparation de la soutenance en lui apportant un regard critique sur sa présentation.
- Participer à l'organisation des séances de soutenance et donne un avis consultatif sur la note de l'étudiant (cf. Annexe 4, grille d'évaluation).
- Donner un avis sur la diffusion du mémoire après son évaluation.

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique accompagne l'étudiant dans sa réflexion méthodologique, sa rédaction scientifique et son développement professionnel. Diverses activités que ce soit des cours

méthodologiques supplémentaires (e.g., club d'écriture), des séminaires de recherche et des retours individualisés peuvent être proposés pour favoriser une progression encadrée et efficace.

- L'étudiant

L'étudiant est le principal acteur de son mémoire. Il est responsable de l'avancement de son travail et doit tenir informé son directeur de mémoire et l'équipe pédagogique de son évolution.

Ses engagements incluent :

- Gérer son projet de manière autonome en respectant les délais fixés.
- Maintenir à jour son tableau de bord afin d'assurer un suivi régulier de son travail.
- Respecter les principes réglementaires et éthiques : anonymisation des données, confidentialité, consentement éclairé des participants.
- Se conformer aux exigences académiques en matière de rédaction et de présentation.

Cette démarche de responsabilité et de rigueur contribue à garantir la qualité et la pertinence scientifique du mémoire.

V- Les éléments constitutifs du mémoire classique

Le mémoire est un travail scientifique qui doit respecter des normes académiques ainsi que celle de la feuille de style de l'Université de Limoges. Il doit être rédigé dans un style clair, concis et structuré, avec une mise en page soignée et un ton neutre et impersonnel.

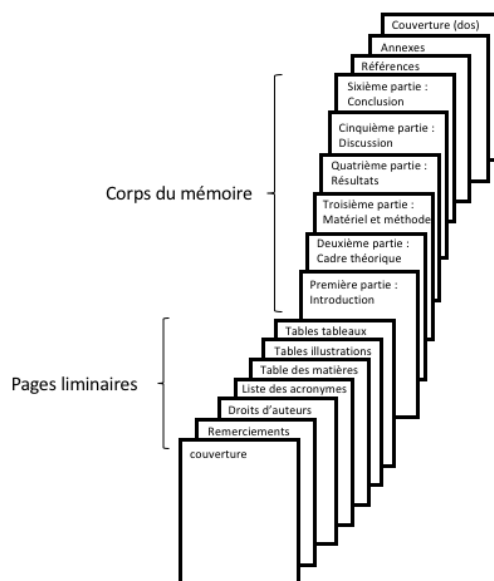
De manière générale, la rédaction doit suivre les règles de l'écriture académique :

- Utilisation d'un français correct et précis, en évitant les anglicismes et les tournures informelles.
- Utilisation d'un vocabulaire spécifique lié au domaine de la santé.
- Respect des conventions scientifiques, notamment l'utilisation du "nous" de modestie au lieu de la première personne du singulier (sauf pour les remerciements).
- Objectivité dans l'analyse, sans avis personnel en dehors de la discussion, où des hypothèses argumentées peuvent être émises.

Le mémoire doit **respecter la feuille de style** de l'Université en général, et de l'ILFOMER en particulier (cf. *Mémoires de fin d'études ILFOMER sous Word ou Open Office sur* : <https://www.unilim.fr/scd/formation/rediger-vos-travaux/>). Pour rappel, les étudiants sont encouragés à solliciter le service commun de la documentation des bibliothèques universitaires à leur disposition s'ils rencontrent des difficultés dans l'élaboration de la feuille de style ou dans l'utilisation de Zotero.

Tout ouvrage, mémoire ou thèse, quel que soit le domaine, possède une structure relativement standardisée (Figure 2). Le mémoire doit comporter dans l'ordre suivant : Couverture du mémoire, Remerciements (facultatifs), Table des matières, Liste des Sigles, Table des illustrations, Table des tableaux, Corps du mémoire, Bibliographie ou références, Annexes, Couverture de dos (4^{ème} de couverture) comprenant Résumé et mots clés (en français et anglais)

Figure 2. Structuration du mémoire



Pages liminaires

Couverture du mémoire : Conforme à la feuille de style de l'ILFOMER, incluant les informations sur l'étudiant, le sujet, le directeur du mémoire et l'année universitaire.

Remerciements (facultatif) : Les remerciements ne sont pas obligatoires mais vivement recommandés. Ils peuvent être nominatifs, par groupes distincts ou collectifs. Vous pouvez vous exprimer librement. N'hésitez pas à être original, pertinent mais sans oublier la courtoisie.

Liste des abréviations, sigles, et acronymes : Il existe de nombreuses règles d'utilisation des abréviations dans un mémoire. Quand vous utilisez une abréviation ou un acronyme plus spécifique pour un terme ou une phrase de votre mémoire, vous devez d'abord écrire le terme en entier quand vous y faites référence pour la première fois, puis vous devez utiliser l'abréviation dans le reste du document.

Table des matières : La table des matières reprend exactement les dénominations complètes des divisions et des sous-divisions du travail, accompagnées de leur pagination. La table des matières est un élément essentiel dans le cadre d'un mémoire, car elle aide le lecteur à trouver rapidement ce qu'il cherche. Certains lecteurs utilisent également la table des matières pour se faire une idée du contenu de l'ouvrage. La table des matières doit respecter plusieurs points :

- numérotation homogène (même numérotation que dans le texte) ;
- même formulation des titres que dans le texte ;

Table des illustrations : Les sources des illustrations utilisées doivent être données. Toutes les illustrations dans le corps de texte doivent comporter une numérotation, être référencées et

doivent comporter un titre. Les illustrations possèdent souvent une légende pour faciliter la compréhension.

Table des tableaux

- Les tableaux numériques regroupent plusieurs types de tableaux : tableaux statistiques d'un dépouillement d'enquête ou tableaux d'analyse des données. Tous les résultats ne sont pas obligatoirement mis dans le corps du texte, ni même en annexe. En revanche, les données recueillies et citées doivent être fournies, ou accessibles en annexe.
- Les tableaux qui sont directement en relation avec les thèmes majeurs de l'étude et sont des informations qui sont analysées, interprétées et commentées, sont insérés directement dans le texte.
- Souvent, les grands tableaux contenant un grand nombre de lignes et de colonnes sont placés dans une ou plusieurs annexes. Dans ce cas, il vaut mieux mettre le tableau détaillé en annexe et insérer dans le corps de l'ouvrage soit un tableau plus synthétique, soit un extrait du grand tableau qui met bien en évidence le phénomène majeur qui, du point de vue de l'auteur, mérite l'attention du lecteur.
- Dans les tableaux numériques, il faut faire attention à uniformiser la taille des nombres et des chiffres de chaque case, de chaque ligne, de chaque colonne afin d'obtenir une présentation correcte.

Corps du mémoire

Le corps du mémoire est d'environ 30 pages pour un niveau licence et 50 pages pour un niveau Master.

Première partie : Introduction

Cette partie très courte doit comporter trois axes :

- *le cheminement personnel* de l'étudiant, qui conduit au choix de son thème de travail, ainsi que le contexte.
- *l'intérêt sociétal* du thème choisi, avec les données de santé publique référencées qui le justifient.
- *la présentation succincte du thème* et de la *démarche* mise en œuvre.

Deuxième partie : Cadre théorique

Le cadre théorique, associé au contexte de l'étude, correspond à la phase de la conceptualisation, donc de la réflexion et du questionnement. Il est incontournable de réaliser une recherche bibliographique sur les travaux déjà effectués dans la littérature. Ceux-ci peuvent concerner les notions fondamentales, la pathologie, les procédures de rééducation, la prévention et l'éducation, l'évaluation, etc. L'objectif est de réaliser un état des lieux de la recherche sur le thème de santé concerné en vue de collecter un maximum d'informations qui vont être utiles pour cerner la problématique. La dernière partie du cadre théorique pose la problématique.

Troisième partie : Méthode

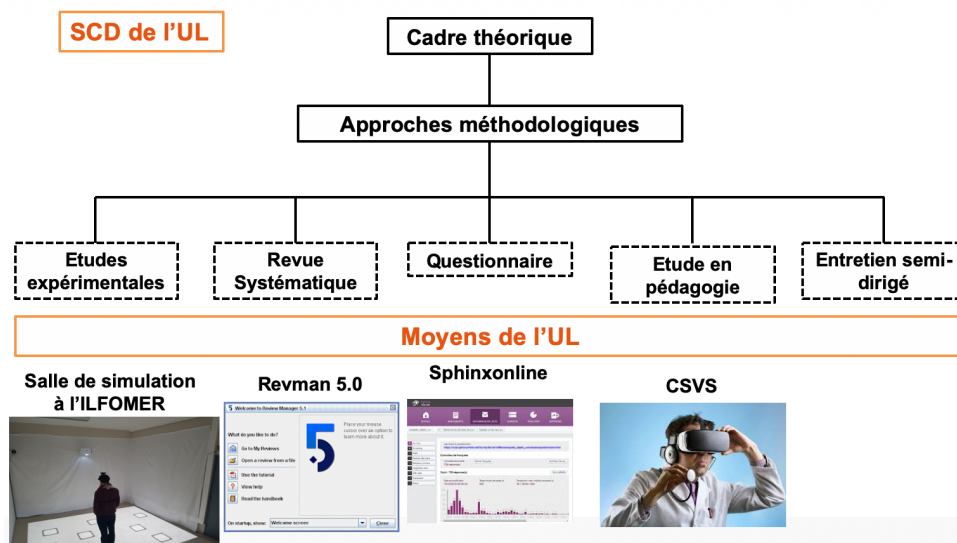
Méthode « initiation à la recherche » :

Les thèmes de recherche peuvent reposer sur le domaine des sciences de la vie (SV), sciences humaines et sociales (SHS) et les sciences de l'éducation (SE). Pour chaque domaine, il existe un panel de méthodologie possible. L'objectif n'est pas ici d'être exhaustif, mais de vous donner celles qui sont les plus courantes. A l'IFOMER, l'initiation à la recherche peut reposer sur les approches méthodologiques suivantes (Figure 3) :

- Etude expérimentale : étude transversale, étude multicentrique, étude rétrospective, ... Cette approche repose principalement sur la méthode CONSORT pour les études interventionnelles de type contrôlées randomisées, STROBE pour les essais cliniques et SPIRIT pour les études observationnelles.
- Enquête par questionnaire : cette méthode repose sur l'utilisation du logiciel Sphinx pour créer, diffuser et traiter les données d'un questionnaire.
- Revue systématique de la littérature (systematic review, scoping review or overview) : la revue de la littérature repose souvent sur la méthode PRISMA.
- Entretien semi-directif : cette méthode repose sur des concepts de sciences humaines et sociales.
- Cas clinique : cette approche doit se baser sur la méthode CARE qui décrit le développement d'un cas exceptionnel.
- Design d'une étude (« clinical trial ») : cette approche consiste à développer un dispositif technologique ou un test clinique et rédiger la méthodologie permettant d'étudier son intérêt clinique.
- Etude de corpus : cette méthode consiste en l'analyse d'usages langagiers rassemblés en grand nombre et sur lesquels il est possible d'appliquer des outils de recherche, de quantification. Ces études peuvent notamment porter sur les productions langagières pathologiques pour une population donnée.

Pour chaque méthodologie, nous mettons à disposition des moyens pour faciliter le travail des étudiants.

Figure 3 : Différentes méthodologies de la recherche et les moyens mis à disposition



Ces différentes approches et les méthodologies associées seront présentées sous forme de capsules vidéos et/ou en cours présentiels. De plus, nous mettons de nombreux moyens à disposition des étudiants tels que des logiciels et des technologies pour réaliser ces travaux d'initiation à la recherche (matériel de l'ILFOMER, des laboratoires de recherche, du service de MPR du CHU).

Ces travaux d'initiation à la recherche pourront être accompagnés et supervisés par des chercheurs des différents laboratoires de l'Université de Limoges et/ou de l'extérieur.

Cinquième partie : Résultats

Pour l'initiation à la recherche, il est attendu des étudiants qu'ils traitent les résultats et analysent ces derniers.

La présence d'une analyse statistique peut varier selon les filières et les sujets traités.

Sixième partie : Discussion

C'est le chapitre de l'argumentation, de l'auto-questionnement et de la remise en cause. Il doit être référencé. La discussion comprend souvent plusieurs parties :

1. Reprise très synthétique de la problématique ainsi que les résultats obtenus permettant de répondre au questionnement posé dans l'introduction.
2. Comparer les résultats obtenus avec la littérature scientifique. Avancer des hypothèses pour expliquer les résultats. Détailler les intérêts sociétaux, par rapport à des questionnements restés sans réponse. *Confronter* les procédures choisies, ainsi que les résultats obtenus avec ceux des autres auteurs (se référer à la partie « état des lieux de la recherche » du chapitre « problématique »).
3. Exprimer son positionnement en tant que professionnel en exposant les incidences de ce travail sur ses propres démarches de soins à venir.
4. Donner les limites et les perspectives de son travail.
Questionner ses propres pratiques : quelles ont été les difficultés rencontrées ? Comment auraient-elles pu être surmontées plus facilement ? Les choix thérapeutiques étaient-ils bien appropriés au patient ? Le choix de la méthode était-il approprié ? Le choix des outils de collecte des données était-il pertinent ?

Septième partie : Conclusion

La conclusion a pour vocation de répondre à la problématique posée. Elle est brève et concise.

Références bibliographiques

La bibliographie est un élément fondamental qui atteste de la rigueur scientifique du mémoire. Elle reflète la capacité de l'étudiant à rechercher, analyser et mobiliser des sources pertinentes pour étayer son raisonnement. Une bibliographie bien construite démontre un souci d'exhaustivité, de précision et de respect des normes académiques.

Elle est constituée de trois parties distinctes :

1. Bibliographie référencée (obligatoire)

Cette section rassemble toutes les sources citées dans le corps du mémoire. La **Norme Vancouver** est recommandée pour les travaux en sciences de la vie et en santé. Il est impératif de respecter une seule norme pour l'ensemble du mémoire et d'assurer la cohérence des références. Chaque source doit être complète et correctement formatée, mentionnant les auteurs, l'année de publication, le titre, l'éditeur et le DOI si disponible.

L'utilisation d'un logiciel de gestion bibliographique (Zotero, Mendeley, EndNote) est fortement recommandée pour garantir la cohérence et l'exactitude des références.

2. Sites Internet et sources numériques

Les ressources en ligne doivent être citées avec rigueur. L'adresse URL complète doit être indiquée, accompagnée de la **date et l'heure de consultation**. Pour les documents académiques en ligne, il est préférable d'inclure un DOI ou une référence stable.

Exemple de citation :

- Organisation mondiale de la santé. (2022). *Rapport sur la réadaptation physique*. Consulté le 12 février 2023 sur <https://www.who.int/reports/rehabilitation-2022>

Recommandations pour les sources numériques :

- Privilégier les sources institutionnelles, académiques et scientifiques (ex. WHO, INSERM, CNRS, PubMed, HAL).
- Éviter les blogs, forums et sources non validées scientifiquement.
- Vérifier que la source est toujours accessible et à jour.

Pour assurer une bibliographie rigoureuse et bien structurée, il est essentiel de respecter quelques principes fondamentaux. L'homogénéité est primordiale : une seule norme de citation doit être appliquée de manière cohérente tout au long du mémoire. La fiabilité des sources est également un critère clé : il convient d'utiliser des références académiques reconnues et d'éviter les travaux obsolètes ou non validés scientifiquement. Enfin, le respect de l'éthique scientifique est indispensable : toute idée, donnée ou information empruntée doit être correctement référencée afin d'éviter le plagiat et de garantir l'intégrité du travail académique. Une bibliographie bien construite apporte une valeur ajoutée au mémoire et atteste de la crédibilité scientifique du travail réalisé.

Annexes

Ne mettre en annexe que les documents essentiels. La quantité des annexes doit être en rapport avec le volume du document. Les annexes permettent d'alléger le corps de texte. On peut y présenter les données brutes des résultats ou des figures et tables non présentés dans le corps de texte, des tests cliniques ou des échelles. Chaque annexe doit être référencée dans le texte.

Couverture du dos

Le résumé et les mots clés sont rédigés en Français et en Anglais à la suite sur la 4^{ème} page de couverture.

Le résumé n'est pas une introduction au mémoire. Il indique d'une manière concise le contenu du travail en respectant la structure IMRAD (Introduction – Méthode – Résultats – Discussion). Il comprend donc l'introduction, l'objectif, la méthode, quelques résultats et une discussion/conclusion. Le résumé est rédigé en français et en anglais.

Les mots-clés doivent être représentatifs du contenu du mémoire, afin de permettre au lecteur de réaliser une recherche bibliographique sur votre sujet et de vérifier votre littérature. Les mots-clés suivent immédiatement le résumé : 5 mots-clés au maximum. Utilisez de préférence les mots-clés que l'on trouve dans les revues du domaine ou dans le thésaurus (e.g., Mesh Inserm : <http://mesh.inserm.fr/FrenchMesh/>).

VI- Mémoire sous le format article

Depuis la rentrée 2020-2021, l'ILFOMER propose aux étudiants intéressés par la recherche la possibilité de soutenir le mémoire sous le format d'un article. Ce dispositif vise à approfondir la formation scientifique des étudiants et à les initier aux exigences de la publication académique.

L'enjeu est de permettre aux étudiants de : i) développer des compétences avancées en recherche : analyse critique, rigueur méthodologique, rédaction scientifique, ii) valoriser leur mémoire sous une forme académique : production d'un article scientifique, potentiellement publiable, iii) s'initier au processus de publication en étant accompagné par un encadrant universitaire, iv) faciliter l'accès à des études doctorales en renforçant leur expérience en recherche.

Cette option est soumise à une validation par l'équipe pédagogique et l'encadrement doit être réalisé par un universitaire qui se porte garant du potentiel de publication du travail.

L'ILFOMER met en place plusieurs dispositifs pour soutenir les étudiants engagés dans ce parcours :

- Encadrement méthodologique et scientifique renforcé par un universitaire.
- Accès à des formations avancées sur la publication scientifique et la rédaction académique.
- Possibilité de soumettre son article à des revues scientifiques externes ou à la revue interne de l'ILFOMER (*Revue en Sciences de l'Éducation et de la Réadaptation* - [RSE2R](#)).
- Encouragement à la présentation des travaux lors de conférences et congrès scientifiques.

L'étudiant qui s'inscrit dans le parcours recherche s'engage à :

- Suivre les recommandations de son encadrant universitaire.
- Participer obligatoirement au club d'écriture scientifique.
- Structurer un mémoire d'une quinzaine de pages dans l'optique d'une soumission à une revue scientifique.
- Respecter les exigences académiques et éthiques du travail scientifique.

Ce parcours est une opportunité unique de valoriser le travail de mémoire et d'acquérir une expérience en recherche sans obligation de réaliser un stage en laboratoire. Il constitue une porte d'entrée

privilegiée vers un master recherche, un doctorat ou une activité scientifique intégrée à la pratique professionnelle.

VII- Dépôt final et diffusion

Les étudiants devront par eux-mêmes imprimer et relier les copies de leur mémoire et des annexes (sauf contre-indication). L'étudiant remet au secrétariat, contre signature, 3 exemplaires imprimés maximum en fonction de la demande des membres du jury (privilégier le recto-verso), reliés et conformes et 2 versions informatiques (PDF et traitement de texte (.doc sous Word ou .odt sous Open Office, qui seront soumis à un logiciel anti-plagiat)), dans les délais impartis (voir le calendrier prévisionnel de vos formations).

La propriété intellectuelle du mémoire appartient à l'étudiant. Toute publication d'un extrait par un tiers nécessite l'accord écrit de l'étudiant.

Afin que le mémoire puisse être archivé, consulté et emprunté à l'ILFOMER, l'étudiant lui cède ses droits d'auteur de façon non exclusive. Le formulaire d'autorisation de reproduire et de diffuser le mémoire est proposé à l'étudiant lors du dépôt des mémoires ; celui-ci garde toute liberté de le signer ou non. Cette démarche est à réaliser directement sur la plateforme Aurore du SCD de l'UL (<http://aurore.unilim.fr/memoires>).

La note obtenue lors de l'évaluation du document écrit doit être supérieure ou égale à 15/20 pour que celui-ci soit diffusé à l'extérieur de l'Université de Limoges.

VIII- Plagiat et le logiciel Compilatio

L'UL est dotée du logiciel anti-plagiat « Compilatio ». Ainsi, tous les mémoires sont analysés par ce logiciel. Après analyse du document, Compilatio indique le pourcentage de similitudes détectées et propose un rapport dans lequel sont identifiées les sources d'où sont issues ces similitudes.

Ce sont les enseignants qui jugent s'il y a réellement un plagiat ou non. D'où l'intérêt de bien rédiger vos citations, elles seront ainsi aisément identifiables, et de bien citer vos sources. Si vous avez **le droit** d'« emprunter » à un auteur, ce qui valorise votre travail de recherche, vous avez **le devoir** d'indiquer la source de votre emprunt.

Tout document contenant plus de 20% de similitudes sera systématiquement analysé en détail. Nous vous rappelons que si le plagiat est avéré, il est considéré comme une fraude grave dans le règlement de l'Université de Limoges.

L'usage d'outils d'intelligence artificielle générative est autorisé dans le cadre de la préparation et de la rédaction du mémoire, à condition qu'il demeure ponctuel, transparent, critique et strictement encadré. L'étudiant reste pleinement responsable de l'intégralité du contenu remis, de la qualité scientifique du travail, de l'exactitude des informations, de la rigueur des références bibliographiques, de l'analyse produite et du respect des règles relatives à l'intégrité académique. En conséquence, tout recours à un outil d'intelligence artificielle doit être explicitement mentionné dans une déclaration dédiée insérée dans les pages liminaires du mémoire. Cette déclaration doit préciser la nature de l'outil utilisé, les

usages qui en ont été faits et, le cas échéant, les parties du travail concernées. L'intelligence artificielle ne peut se substituer ni au travail de réflexion personnelle, ni à l'analyse scientifique, ni à l'interprétation des résultats, ni à la construction de l'argumentation.

IX- Critères d'évaluation et indicateurs de réussite pour la soutenance orale

Les travaux de recherche des étudiants de l'ILFOMER sont présentés par tous les étudiants lors d'une soutenance orale dont la composition du jury est donnée dans l'Annexe 3.

Lors de la soutenance, l'étudiant fait valoir ses capacités à synthétiser et présenter son travail dans un exercice de communication orale (cf grille de notation Annexe 4). Il devra se distancier de son écrit sur les dernières minutes de son oral en ouvrant sur des perspectives cliniques et/ou scientifiques.

Déroulement : épreuve orale, d'une durée de **30 à 40 minutes**.

- 10 minutes de présentation publique, par l'étudiant qui utilise les matériels et supports pédagogiques de son choix.
- 20 à 30 minutes de questions et d'échange avec le jury.

L'oral reste soumis à certaines coutumes protocolaires et il vous revient de les connaître. La tenue physique et vestimentaire est correcte, sans être ostentatoire.

- Prendre le temps de s'installer, de se repérer dans la salle,
- Saluer, se présenter et remercier à la fin de la soutenance le jury de sa présence et d'avoir suivi votre travail,
- Eviter de lire ostensiblement un document : regarder le plus possible le jury, en partageant vos regards équitablement aux trois membres du jury,
- Parler lentement et distinctement, le vocabulaire doit être adapté.
- Respect du temps imparti, ne pas dépasser 10' pour laisser un temps d'échanges avec le jury.

Le contenu de la présentation

- Il est possible de présenter un erratum avant le début de la présentation (mais éviter « l'auto-flagellation » systématique).
- Présenter l'intérêt de votre étude en précisant la problématique rencontrée et les pistes de réflexions qui en découlent,
- A partir des résultats obtenus, indiquez-la ou les modifications de votre regard sur la profession, les professionnels et sur la pratique,
- Les compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) acquises grâce à ce travail et celles que vous aimeriez approfondir et comment,

Utilisation de supports

Si vous envisagez d'utiliser un support, il faut que celui-ci soit un véritable apport pour le jury :

- Il doit donc être très graphique (bannir les textes longs) : tout ce que vous ne pouvez pas dire (schémas, tableaux, graphiques) ou bien de simples repères sous forme de points

(têtes de chapitres). La sobriété est de mise (éviter les gadgets multimédias). Attention aux codes couleurs (éviter les fonds trop foncés qui gênent la lecture),

- Aspects pratiques : rétroprojecteur, ordinateur, ... vérifier si possible le bon fonctionnement avant la soutenance et prévoir une panne des supports techniques.

Nous vous encourageons à utiliser la trame du diaporama de l'ILFOMER.

Temps de la discussion avec le jury : conseils

- Prenez le temps d'écouter le jury. Vous pouvez prendre des notes sur une feuille pour vous aider à répondre. Si vous n'avez pas compris la question, demandez au jury de la répéter.
- N'interrompez pas les membres du jury dans leurs remarques ou questions : le président du jury se charge de donner la parole à tour de rôle.
- Ne prenez pas les remarques du jury pour une attaque personnelle (ne jamais prendre le jury à témoin et encore moins à parti) et défendez votre point de vue en étant modéré et en apportant des arguments. Il faut être en mesure d'expliquer vos choix.
- Vous devez bien connaître votre écrit pour l'argumentation.

Se rappeler que : le jury est souverain et délibère en votre absence

X- Jury de délibération

Un jury de régulation se réunit à l'issue de la totalité des soutenances afin d'harmoniser et valider les notes à transmettre pour la CAC/jury de délibération.

XI- Conclusion

Nous espérons que ce guide vous aidera dans la réalisation de votre travail de fin d'étude. En cas de difficultés ou de questions, vous pouvez contacter l'équipe pédagogique de vos filières respectives.

Annexe 1. Les référentiels de formation

Filière MK

L'arrêté du 2 Septembre 2015 constitue aujourd'hui notre référentiel de formation.

Pour obtenir le DE de Masso-Kinésithérapie, il faut valider toutes les UE, dont l'UE 28 Mémoire comptant pour 8 ECTS. La rédaction et la soutenance du mémoire intègre ainsi l'ensemble du processus de validation nécessaires à l'obtention du DE, l'acquisition des connaissances et compétences validées par les 240 ECTS.

Cet arrêté modifie le référentiel de formation et en partie le travail de fin d'études par les points suivants :

- Les jurys sont désormais constitués d'un directeur de mémoire, d'un enseignant universitaire et d'un ou plusieurs kinésithérapeutes de terrain ayant une expertise dans la problématique.
- Le nombre de pages est de 50 à 70 pages.
- La soutenance comprend 10' de présentation suivies de 20' de questions et remarques

Filière Ergothérapie

Le mémoire d'initiation à la recherche, l'écrit et l'oral, valide l'UE 6.5 S6 « Evaluation de la pratique professionnelle et recherche » : l'exercice méthodologique du mémoire intègre l'ensemble du processus de validation nécessaires à l'obtention du DE, l'acquisition des connaissances et compétences validées par les 180 ECTS.

Il crédite l'étudiant de 12 ECTS sur les 180 attendus pour l'obtention du DE.

Filière Orthoptie

Le travail de fin d'étude d'orthoptie comporte une présentation orale devant un jury proposé par l'équipe pédagogique. Un mémoire ou un article scientifique dans le cadre des études et/ou travaux de recherches épidémiologiques et statistiques concernant la santé publique dans le domaine de l'orthoptie, en tenant compte des aspects éthiques, dans un objectif d'amélioration de la qualité des prestations est attendu.

Il crédite l'étudiant de 8 ECTS sur les 180 attendus pour l'obtention du Certificat de capacité d'orthoptie.

Filière Orthophonie

Le code de l'éducation pour la partie relative aux études d'orthophonie précise certaines conditions de réalisation du mémoire de fin d'études :

- Article D.636-20-2 : « Au cours du dernier semestre, les étudiants soutiennent un mémoire sous la responsabilité d'un directeur de mémoire, désigné par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie sur proposition de l'équipe pédagogique. En fonction de leur projet professionnel, ce mémoire est soit à orientation professionnelle, soit à orientation recherche dans le cadre du parcours recherche ; dans ce dernier cas le directeur du mémoire est un enseignant-chercheur, un chercheur ou un orthophoniste titulaire d'un doctorat ».

- Article D.636-20-3 : « Les membres du jury du mémoire sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de la composante assurant la formation en orthophonie, après avis de l'équipe pédagogique. Le jury comprend au moins trois membres dont l'un est extérieur à la structure de formation : un orthophoniste de l'équipe pédagogique ; le directeur du mémoire ; un expert du domaine concerné. »

L'annexe 6 du décret du 30 août 2013 définit un cahier des charges du mémoire en orthophonie. Les éléments que ce document présente sont intégrés au guide de réalisation, présentation et d'évaluation du mémoire à l'ILFOMER.

Annexe 2. Valorisation scientifique à l'ILFOMER

a. Recherche en sciences de la rééducation et de la réadaptation

Publication

2023

Bonnin, Claire, Pejoan, Dominique, Ranvial Eric, Marchat Meryl, Andrieux, Nicolas, Fourcade Laurent, Perrochon Anaïck. Immersive virtual patient simulation compared with traditional education for clinical reasoning: a pilot randomised controlled study. *J Vis Commun Med* (Jan 2023):46(2):66-74. doi: 10.1080/17453054.2023.2216243

2022

Laplaud, Nina, Perrochon, Anaïck, Gallou-Guyot, Matthieu, Moens Maarten, Lisa Goudman, David Romain, Philippe Rigoard, et Maxime Billot. « Management of post-traumatic stress disorder symptoms by yoga: an overview ». Preprint. In Review, 25 août 2022.
<https://doi.org/10.21203/rs.3.rs-1834126/v1>.

Langlois, Pascaline, Anaïck Perrochon, Romain David, Pierre Rainville, Chantal Wood, Audrey Vanhauzenhuysse, Benjamin Pageaux, et al. « Hypnosis to Manage Musculoskeletal and Neuropathic Chronic Pain: A Systematic Review and Meta-Analysis ». *Neuroscience & Biobehavioral Reviews* 135 (avril 2022): 104591. <https://doi.org/10.1016/j.neubiorev.2022.104591>.

Dumain, Marion, Pauline Jaglin, Chantal Wood, Pierre Rainville, Benjamin Pageaux, Anaïck Perrochon, Martin Lavallière, et al. « Long-Term Efficacy of a Home-Care Hypnosis Program in Elderly Persons Suffering From Chronic Pain: A 12-Month Follow-Up ». *Pain Management Nursing* 23, n° 3 (juin 2022): 330-37. <https://doi.org/10.1016/j.pmn.2021.06.005>.

2021

Dalmazane, Marion, Matthieu Gallou-Guyot, Maxence Compagnat, Laurent Magy, Alexis Montcuquet, Maxime Billot, Jean-Christophe Daviet, et Anaïck Perrochon. « Effects on Gait and Balance of Home-Based Active Video Game Interventions in Persons with Multiple Sclerosis: A Systematic Review ». *Multiple Sclerosis and Related Disorders* 51 (juin 2021): 102928.
<https://doi.org/10.1016/j.msard.2021.102928>.

Morizio, Charles, Maxime Billot, Jean-Christophe Daviet, Stéphane Baudry, Christophe Barbanchon, Maxence Compagnat, et Anaick Perrochon. « Postural Control Disturbances Induced by Virtual Reality in Stroke Patients ». *Applied Sciences* 11, n° 4 (8 février 2021): 1510.

<https://doi.org/10.3390/app11041510>.

Burat, Julian, Stéphane Mandigout, Thierry Sombardier, et Anaick Perrochon. « Intérêt de la réalité virtuelle dans le retour à domicile du patient : le CAVE au service de l'ergothérapieOccupational therapy and virtual reality for the return home ». Application/pdf, 6 juillet 2021.

<https://doi.org/10.13096/RFRE.V7N1.179>.

Jabouille, François, Maxime Billot, Eric Hermand, Eric Lemonnier, et Anaick Perrochon. « Balance Rehabilitation for Postural Control in Children with Autism Spectrum Disorder: A Two-Case Report Study ». *Physiotherapy Theory and Practice*, 23 décembre 2021, 1-9.

<https://doi.org/10.1080/09593985.2021.2017090>.

2020

Baudry, Martial, Michele Briansoulet, et Anaick Perrochon. « Relation entre le risque de burn-out et le mode d'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute ». *Kinésithérapie, la Revue* 20, n° 221 (mai 2020): 3-9. <https://doi.org/10.1016/j.kine.2020.02.013>.

Owen-Jones, Z., A. Perrochon, E. Hermand, L. Ponthier, L. Fourcade, et B. Borel. « Evolution of Muscular Oxygenation during a Walking Test in Pre-Term Children ». *The Journal of Pediatrics*, août 2020. <https://doi.org/10.1016/j.jpeds.2020.07.082>.

2019

Rolland-Piègue, Laure, Anaick Perrochon, et Stéphane Mandigout. « [Rehabilitation methods for hemineglect in occupational therapy after stroke: a systematic review] », 2019.

2018

Subirats, L., G. Allali, M. Briansoulet, J.Y. Salle, et A. Perrochon. « Age and Gender Differences in Motor Imagery ». *Journal of the Neurological Sciences* 391 (août 2018): 114-17.

<https://doi.org/10.1016/j.jns.2018.06.015>.

2017

Caquot, J., A. Perrochon, J.-L. Bugeaud, X. Dumélié, M. Pajon, J. Bordes, et J.-C. Daviet. « La tendinopathie patellaire chez les basketteurs du championnat de France espoir pro A. Enquête transversale en vue d'une démarche éducative ». *Journal de Traumatologie du Sport* 34, n° 1 (mars 2017): 3-14. <https://doi.org/10.1016/j.jts.2016.12.003>.

Congrès

2022

ISPRM 2022, Barcelone. Elodie Roy. Stéphane Mandigout

2021

Congrès Sofrasim 2021, Rouen. La réalité virtuelle dans l'enseignement à distance des étudiants en formation de kinésithérapie : étude pilote Aulié A., Andrieux N., Thomas F., Bonnin C., Perrochon A.

2020

Congrès de la SOFMER 2020, Lyon: Evaluation of the intensity of physical activity during rehabilitation session in private clinic in post-stroke patient. Gilliard A, Goncalves S, Perrochon A, Briansoulet M, Mandigout S.

2019

Effet d'une information thérapeutique dans la récupération de la mobilité fonctionnelle de l'épaule après sternotomie. Monterde M, Daviet J-C, Sombardier T, Mandigout S. SOFMER 17-19 oct, 2019, Bordeaux, France.

XXVIème congrès de la Société Francophone de Posture Equilibre et Locomotion (SOFPEL) à Montréal en Décembre 2019 (communication orale Morizio C.)

7ème Journées Francophone de Kinésithérapie (JFK) à Montpellier en Février 2019 (posters Castaing L. et Delrieu V.)

2017

1st International Students' Scientific Conference, May 2017, Bacau, Romania (communication orale par Subirats L., ...)

2016

31st Annual Congress of French Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation (SOFMER) en Octobre 2016 à Saint-Etienne (deux communications orales par Caquot J.)

b. Recherche en sciences de l'éducation

Publication

2022

Soulier T., Bonnin C., Perrochon A., (2022). La réalité virtuelle, un outil pertinent pour la sensibilisation au métier de masseur-kinésithérapeute. Kinésithérapie, la Revue

2020

Burguete, E., Picard, N., Andrieux, N., Fourcade, F., & Perrochon, A. (2020). Évaluation par les pairs à distance lors d'un enseignement de lecture critique d'articles pour des étudiants paramédicaux. Évaluer Journal international de recherche en éducation et formation, Numéro Hors-série, 1, 41-51.

Frigo L., Kronovsek T., Perrochon A., Impact de l'utilisation de la réalité virtuelle dans l'apprentissage de la lecture critique d'articles. *Pédagogie médicale*

Bonnin C., Pejoan D., Ranvial E., Marchat M., Andrieux N., Fourcade L., Perrochon A., Immersive virtual patient compared with a traditional teaching for clinical reasoning: a pilot randomized controlled study. *Journal of Medical Systems* (submit)

Congrès

Communication orale

Bonnin C., Pejoan D., Ranvial E., Marchat M., Nicolas A., Fourcade L., **Perrochon A.** (2021) Comparaison de cas clinique virtuel avec une pédagogie traditionnelle dans le raisonnement clinique : une étude pilote contrôlée et randomisée - Symposium *Simulation numérique et apprentissage humain : le rôle de la cognition incarnée*, [Colloque EIAH Fribourg](#), Suisse

Prix et récompenses

1er Prix du Jury au concours « 3 minutes pour garder l'orthophonie en mémoire » pour sa vidéo sur "Le chant choral auprès des personnes aphasiques : enquête sur la satisfaction des choristes – création d'un outil de guidance" Mémoire d'Estelle Lecomte – Juin 2019

1er prix du meilleur mémoire étudiant en ergothérapie 2019 décerné par l'Association Nationale Française en Ergothérapie (ANFE).

1er Prix du meilleur mémoire de masso-kinésithérapie décerné par le Groupe Pasteur Mutualité (GPM) 2017

Autres

Deux étudiants ont obtenu en 2016 et 2019 un financement pour réaliser un PHRIP (programme hospitalier de recherche infirmier et paramédical).

Annexe 3. Constitution des membres de jury

Pour la filière masso-kinésithérapie :

- Un formateur à l'institut (réfèrent pédagogique MK)
- Un enseignant universitaire
- Un ou des M.K. expert(s) de la thématique

Pour la filière orthophonie :

- Un orthophoniste de l'équipe pédagogique
- Le directeur du mémoire
- Un expert du domaine concerné

Pour la filière ergothérapie :

- Un formateur à l'institut (réfèrent pédagogique ergothérapeute)
- Un enseignant universitaire
- Un ou des ergothérapeutes ou médecins ou cadres de santé travaillant avec des ergothérapeutes expert(s) de la thématique

Pour la filière orthoptie :

- Un formateur de l'équipe pédagogique
- Le directeur de mémoire ou un homologue si celui-ci venait à ne pas pouvoir être présent
- Un professionnel expert dans le domaine concerné

Annexe 4. Grille de notation

Année universitaire 2026-2027

Grille d'évaluation du travail écrit et de la soutenance orale du mémoire

Session 1, Semestre : ...

Diplôme : ...

UE : ...

Epreuve : ...

NOM DE L'ETUDIANT :
(en lettres capitales)

Prénoms :

CRITERES D'EVALUATION DU TRAVAIL ECRIT :

Capacité à	Critères	Note	Observations
Construire un cadre théorique et conceptuel Problématique	- Pertinence de la revue de la littérature (références théoriques argumentées et pertinentes) - Les concepts, éléments théoriques et définitions exposés sont scientifiques ; ils sont utiles à la compréhension des relations entre les éléments ; ils éclairent la question de recherche. - Le cheminement de la réflexion aboutit à une question de recherche et une hypothèse	/4	
Développer une méthodologie	- Pertinence de la méthodologie adoptée, explicitation de la démarche scientifique	/4	
Démarche d'analyse	- Les résultats présentés sont fiables et utiles - Le raisonnement est logique, conduit avec objectivité et rigueur	/4	
Conclure et transférer	- Qualité de la discussion et de la conclusion en regard des théories et méthodes utilisées - Interrogation sur les limites du travail - Conclusion en lien avec le travail et ouvrant sur des perspectives de recherche - La réflexion témoigne de l'implication en tant que futur professionnel et suscite l'intérêt du lecteur	/4	
Présentation du document écrit	- Qualité de présentation (cf. consignes de la feuille de style) et rédaction (orthographe, syntaxe, vocabulaire scientifique et professionnel) - Respect des règles d'écriture (sources, légendes, références, anonymat, confidentialité...) - Liens entre les parties du texte, organisation et cohérence du texte, clarté des titres et sous-titres	/3	
Résumé et abstract	- Résumé clairs, précis, concis - Mots-clés pertinents	/1	
TOTAL		/ 20	

CRITERES D'EVALUATION DE LA SOUTENANCE :

Capacité à	Critères	Note	Observations
Mener une présentation orale	- Présentation dynamique, fluide, adaptée, élocution fluide, prend en compte le jury (support non lu mot à mot).	/6	
Interroger l'articulation théorie-pratique professionnelle	- Cheminement personnel et intellectuel explicité, réflexif. Analyse critique de son travail. - Acceptation du débat, de l'échange, de la controverse, capacité à se saisir des questions posées. - Positionnement professionnel et éthique. - Distance par rapport à l'écrit : savoir élaborer et développer une perspective	/14	
TOTAL		/ 20	
NOTE TOTALE Ecrit		/ 20	SIGNATURES
NOTE TOTALE Oral		/ 20	
NOTE TOTALE Ecrit + Oral		/ 20	
Directeur Mémoire			
Référent Universitaire			
Référent Pédagogique			